

Du manque de visibilité de l'écologisme français et de ses penseurs au xx^e siècle

JEAN-FRANÇOIS MOUHOT ET CHARLES-FRANÇOIS MATHIS

RÉSUMÉ Vue des États-Unis ou de la Grande-Bretagne, la France paraît en retard en matière de protection de la nature et de l'environnement. Pourtant, les penseurs français de l'écologie sont nombreux et plusieurs ont même été des précurseurs. Comment, dès lors, expliquer ce manque de visibilité de la France et de ses intellectuels dans les histoires globales de l'environnementalisme qui ont été écrites ces dernières années? Par une prépondérance des historiens anglo-saxons dans le nouveau champ de l'histoire de l'environnement? Par l'engagement plus marqué ou le plus grand pragmatisme des auteurs américains? Autant de questions auxquelles nous tentons d'apporter des éléments de réponse tout en présentant et en introduisant les différentes contributions de ce dossier.

MOTS CLÉS France, protection de la nature et de l'environnement, écologie, politique, histoire, xx^e siècle, environnementalisme.

ABSTRACT Viewed from the USA or the UK, France's record on nature and environmental protection appears to be lagging behind other countries. However, French thinkers' contributions to environmental ideas are numerous, and several authors have even been important precursors. How, then, can we account for the lack of visibility of France and its intellectuals in global histories of environmentalism published in the last few years? By the preponderance of Anglo-Saxon historians in the new field of environmental history? By the greater willingness of American authors to engage in political contestation or their greater pragmatism? We provide some elements to answer these questions, as well as introduce and present the various contributions included in this special issue on "thinking about the environment in France in the 20th century."

KEYWORDS France, nature and environment protection, ecology, politics, history, 20th century, environmentalism.

La France « en retard » ?

Pour bon nombre d'écologistes français, les États-Unis et, dans une moindre mesure, la Grande-Bretagne symbolisent les excès d'un capitalisme débridé et représentent le comble même de l'horreur écologique¹. Les prises de position, par exemple, d'un Ronald Reagan, affirmant en 1980 que les arbres créent plus

1. Ce dossier a pour point de départ un colloque organisé du 23 au 25 septembre 2010 dans les universités de Paris-Sorbonne et de Paris XI, et intitulé « Une protection de la nature et de l'environnement à la française (xix-xx^e siècles) ? » (<ahpne.fr/spip.php?rubrique53>). Nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont aidés à l'organisation de cette manifestation, en premier lieu Henri Jaffeux, président de l'Association pour la protection de la nature et de l'environnement, ainsi que Jérôme Fromageau, doyen de la faculté Jean Monnet, et nos autres collègues du conseil d'administration de cette association. Nos remerciements s'adressent aussi au Centre Roland Mousnier et à l'université Paris-Sorbonne pour leur soutien financier, mais aussi, plus particulièrement, à l'équipe technique de la Maison de la recherche de l'université Paris-Sorbonne pour son enthousiasme et sa précieuse assistance. Une trentaine d'autres contributions de ce colloque sont publiées séparément dans un volume sous notre direction à paraître aux éditions Champ Vallon en 2012.

de pollution que les voitures ou faisant retirer les panneaux solaires installés par son prédécesseur Jimmy Carter sur le toit de la Maison-Blanche, ou celles d'un George W. Bush, refusant obstinément de prendre au sérieux la menace climatique, expliquent en partie que le pays de l'Oncle Sam soit vu comme le Grand Satan de l'écologie². Certaines déclarations de Margaret Thatcher et son intention d'entreprendre « le plus grand programme de construction de routes depuis l'Empire romain » n'ont rien à envier à celles de ses homologues américains, même si le Premier ministre britannique fit plusieurs discours remarquables en 1989-1990 qui alertèrent l'opinion sur le réchauffement climatique³.

Paradoxalement, pourtant, la précocité des mouvements de protection de l'environnement en Grande-Bretagne est bien attestée⁴ et la plupart des observateurs situent la naissance de l'écologie politique moderne aux États-Unis il y a tout juste cinquante ans, dans la foulée de la publication de l'ouvrage de Rachel Carson, *Silent Spring*⁵, en 1962. De nombreux intellectuels ou activistes de premier plan en matière de protection de l'environnement sont venus des États-Unis ou de Grande-Bretagne (de William Wordsworth, George Perkins Marsh, John Muir et Aldo Leopold, jusqu'à Bill McKibben ou Al Gore de nos jours, pour n'en citer que quelques-uns). C'est aussi, indiscutablement, aux États-Unis qu'est née, au tournant des années 1970, l'histoire de l'environnement, qui est seulement en train de s'implanter, assez péniblement, en France. Ce paradoxe n'est en fait qu'apparent : ce n'est en effet pas un hasard si les deux pays leaders de la première et de la seconde révolution industrielle ont aussi été les deux premiers à expérimenter les « désagréments », et donc à générer en leur sein l'antidote ou l'antithèse aux dégradations créées par les technologies modernes : les premiers mouvements de protection de la nature et de l'environnement⁶. Plusieurs politistes associent également le développement de l'écologie politique à la prospérité et à un changement des systèmes de valeurs par lequel les préoccupations liées à la survie immédiate ont fait place à un intérêt plus marqué pour l'affirmation personnelle, l'identité ou des valeurs « post-matérielles » comme l'écologisme ou le féminisme – domaines dans lesquels, là encore, la France a accusé un certain retard par rapport aux États-Unis⁷. Il ne serait pas étonnant, si l'on suit cette thèse, que la prochaine « vague »

2. Sur Ronald Reagan, voir H. K. Rothman, *The Greening of a Nation? Environmentalism in the United States since 1945*, Harcourt Brace, Orlando & Londres, 1998, p. 186-189.

3. J.-F. Mouhot, J. McKay et M. Hilton, « Le *Greenrush*. Essai d'interprétation de la "bulle verte" en Grande Bretagne dans les années 1980 », *Vingtième Siècle*, n° 113, 2012, p. 67-81.

4. C.-F. Mathis. *In Nature We Trust. Les paysages anglais à l'ère industrielle*, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, Paris, 2010 ; H. Ritvo, *The Dawn of Green*, Univ. of Chicago Press, Chicago, 2009.

5. Traduit en français sous le titre *Printemps silencieux* chez Plon (Paris) en 1963, et réédité en 2009 aux éditions Wildproject (Paris).

6. J. R. McNeill, *Du nouveau sous le Soleil. Une histoire de l'environnement mondial au xx^e siècle*, Champ Vallon, Seyssel, 2010, chapitre 11.

7. R. Inglehart, *The Silent Revolution: Changing Values and Political Styles among Western Publics*, Princeton Univ. Press, Princeton, 1977 (trad. fr. : *La transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées*, Economica, Paris, 1993).

de contestation environnementale vienne de Chine, pays où l'industrialisation débridée engendre actuellement de nombreux problèmes de pollution – même si l'opposition n'y trouve pas toujours facilement les moyens de s'exprimer.

En miroir à cette représentation très négative des États-Unis ou de la Grande-Bretagne chez beaucoup d'écologistes français (et dans l'opinion publique d'une manière plus générale), nombreux sont les *environmentalists* américains ou britanniques à percevoir à leur tour la France comme un pays imperméable à l'écologie politique. Cette perception découle principalement du développement apparemment consensuel – pour les observateurs extérieurs – du plus vaste réseau nucléaire civil au monde (en proportion d'électricité produite), de la faiblesse des associations environnementales françaises par rapport à celles existant outre-Manche, outre-Rhin et outre-Atlantique, ou encore de la décision de Jacques Chirac d'effectuer plusieurs essais nucléaires à Mururoa en 1995, juste avant de signer un traité interdisant ces essais ! Le fait que la population française soit restée largement soudée derrière le gouvernement de François Mitterrand en 1986 lors du sabordage du *Rainbow Warrior* (le siège français de Greenpeace dut même brièvement fermer en raison de l'hostilité d'une partie de la population aux activités prétendument « anti-françaises » de l'organisation !), conduit ainsi certains Américains à classer la France dans la catégorie des nations où l'écologie politique est inexistante⁸.

Cette impression de « retard », d'imperméabilité de la France en matière de protection de la nature et de l'environnement se traduit par l'absence ou la rareté avec laquelle l'expérience française ou les penseurs français sont cités dans les ouvrages consacrés à l'environnementalisme. Si l'on prend par exemple quelques synthèses récentes sur le sujet, parmi le plus souvent citées, la France fait figure de grande absente. Elle n'est jamais mentionnée comme pionnière (lorsqu'elle est évoquée tout court), qu'il s'agisse des penseurs de l'environnement (la Grande-Bretagne et les États-Unis dominant), des premiers parcs nationaux (à nouveaux les États-Unis ou l'Australie), de la création des premiers ministères ou agences consacrées à l'environnement (la Suède et les États-Unis), des premiers groupes de pression dans ce domaine (toujours les États-Unis ou la Grande-Bretagne), ou l'arrivée des partis écologistes en politique (Nouvelle-Zélande, Allemagne). Un domaine, un seul, où la France semble avoir été, il y a fort longtemps, en pointe : celui de la gestion des forêts. Ainsi David Peterson del Mar ouvre-t-il son ouvrage de synthèse sur l'histoire du mouvement environnemental par un rappel de l'ordonnance des Eaux et Forêts de Colbert en 1669⁹. D'autres auteurs mentionnent que Gifford Pinchot, le premier directeur du service des forêts des États-Unis, a étudié à l'École nationale forestière, à Nancy. John McNeill mentionne également la création de zones de forêts protégées par l'armée (à des fins stratégiques), dans la zone frontière

8. Au sujet de la perception de la France par les Américains et de la fermeture du bureau de Greenpeace après l'épisode du *Rainbow Warrior*, voir M. Bess, *La France vert clair. Écologie et modernité technologique, 1960-2000*, Champ Vallon, Seyssel, 2011.

9. D. Peterson del Mar, *Environmentalism*, Longman, New York, 2006

avec l'Allemagne, en France, après la guerre de 1870. Cette plus grande visibilité de la France s'explique peut-être parce que les forêts françaises ont été – à cause de la croissance démographique, de leur importance stratégique et de la rareté de produits de substitution comme le charbon – parmi les plus menacées d'Europe, au cours des xvii^e et xviii^e siècles, contraignant les Français à innover en ce domaine. C'est peut-être aussi parce que l'histoire des forêts, en France, est d'une tradition beaucoup plus ancienne que l'histoire de l'environnement, et que pour cette raison le « modèle » français est mieux connu. Mais même dans ce domaine, si les Français ont pu à un moment être en pointe, ce sont le plus souvent les Allemands qui sont reconnus comme ayant inventé, perfectionné, puis diffusé largement le modèle de la foresterie scientifique à la fin du xix^e et au début du xx^e siècle.

Quant aux personnalités ou aux penseurs français influents en matière de protection de l'environnement, même si là encore quelques pionniers lointains sont cités, ils sont plus rares pour la période contemporaine et parfois inattendus. Brigitte Bardot (qui soutient une campagne de Greenpeace contre la chasse aux phoques en 1968) ou Jacques-Yves Cousteau, longtemps « l'écologiste préféré des Français » (pour ses documentaires et son film *Le monde du silence*), semblent autant sinon plus importants, pour les observateurs extérieurs, que bien des intellectuels de la seconde moitié du xx^e siècle auquel ce numéro vise à redonner quelques couleurs et davantage de visibilité. Ainsi, si la publication par Jean-Jacques Rousseau de *La Nouvelle Héloïse*, en 1761, suit immédiatement la mention de l'ordonnance de 1669 dans la chronologie qui ouvre le livre de Peterson del Mar évoquée plus haut¹⁰, cet historien ne cite aucun des penseurs présentés en détail plus loin dans ce numéro (André Gorz, Bertrand de Jouvenel, Denis de Rougemont, Robert Hainard, Serge Moscovici, Bernard Charbonneau ou encore Jacques Ellul). On peut faire le même constat pour la synthèse récente de l'historien indien Ramachandra Guha¹¹. Même les ouvrages s'intéressant spécifiquement à la pensée en matière de protection de la nature et de l'environnement n'accordent qu'une place marginale aux Français à l'époque contemporaine : ainsi, Donald Worster, s'il évoque, le plus souvent brièvement, Bergson, Buffon, Descartes, Condorcet, Cuvier, Lamarck ou l'importance du rôle joué par le Jardin des Plantes, ne mentionne aucun des auteurs précités, ni d'autres que l'on aurait pu s'attendre à trouver, comme René Dumont ou Edgar Morin, qui annonçait, dès 1972, « l'an I de l'ère écologique¹² ». Seul parmi les auteurs présentés dans ce numéro, André Gorz est mentionné (en passant) dans une synthèse britannique¹³. Pire, comme pour

10. *Ibid.*

11. R. Guha, *Environmentalism: A Global History*, Longman, New York, 2000.

12. Republié sous le titre *L'an I de l'ère écologique. La Terre dépend de l'homme qui dépend de la Terre*, Tallandier, Paris, 2007 ; D. Worster, *Nature's Economy: A History of Ecological Ideas*. Cambridge Univ. Press, New York, 1977.

13. T. Hayward, *Ecological Thought: An Introduction*, Polity Press, Cambridge, 1994. Outre André Gorz, les autres auteurs francophones mentionnés dans cette synthèse sont René Descartes, Charles Fourier et Andrée Collard, une universitaire belge expatriée aux États-Unis auteur du livre remarqué

renforcer cette image de « retard », la seule mention de la France dans le chapitre que John McNeill consacre à l'écologie politique dans son monumental *Du nouveau sous le Soleil*, concerne le sévère pamphlet anti-écologiste de Luc Ferry paru en 1992¹⁴.

La France n'est, certes, pas complètement absente des récits, même quand ceux-ci sont anglo-centrés : ainsi, Richard Grove montre-t-il le rôle d'administrateurs coloniaux français (entre autres) aux xviii^e et xviii^e siècles, dans une première prise de conscience des dégâts environnementaux dans les colonies tropicales insulaires françaises (en particulier sur l'île Maurice)¹⁵. Dans un autre registre, Simon Schama fait de Claude François Denecourt l'inventeur de la randonnée pédestre, dans la forêt de Fontainebleau des années 1830¹⁶. Enfin, les auteurs français sont bien évidemment mentionnés dans les ouvrages consacrés à l'écologie politique en France. Le seul ouvrage à ce sujet écrit par un historien est – de manière caractéristique – celui de l'Américain Michael Bess¹⁷.

On peut quand même s'interroger sur ce manque de visibilité de la France et de ses théoriciens (qui sont pourtant d'habitude l'une des forces reconnues de la France) dans les récits globaux sur l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement. Est-ce le reflet d'une réalité bien tangible ou plutôt celui de l'hégémonie du discours anglo-américain (comme le déplore Jean Jacob dans ce dossier) ? Pourquoi les penseurs présentés plus loin, qui semblent importants aux Français, n'ont-ils pas été compris dans le panthéon « global » (ou « anglo-saxon », si l'on veut) de l'environnementalisme, celui forgé par les historiens ?

Quelques éléments de réponse

La première hypothèse, évidemment, est celle d'un retard « réel » de la France, que nous avons déjà évoquée plus haut. Ce retard ne dénoterait pas, bien sûr, une moindre intelligence ou sensibilité des Français au sujet de l'environnement, mais plutôt un retard dans l'industrialisation et dans l'arrivée de la prospérité, bien attesté par ailleurs, même s'il est toujours et encore contesté par certains¹⁸ (mais on ne pourrait certes attribuer le retard français en matière de protection de la nature et de l'environnement uniquement à un retard industriel : une tradition de pensée originale à la France et une empreinte

The Rape of the Wild, publié en 1989.

14. J. McNeill, *op. cit.*, chapitre 1 ; L. Ferry, *Le nouvel ordre écologique. L'arbre, l'animal et l'homme*, Bernard Grasset, Paris, 1992.

15. R. H. Grove, *Green Imperialism: Colonial Expansion, Tropical Island Edens and the Origins of Environmentalism, 1600-1860*, Cambridge Univ. Press, Cambridge, 1995.

16. S. Schama, *Landscape and Memory*, Harper Collins, New York, 2005, p. 546 et suivantes.

17. M. Bess, *op. cit.*

18. La thèse selon laquelle l'industrialisation fut un phénomène d'abord britannique est récusee par certains historiens, mais nous suivons les travaux récents, dont celui de K. Pomeranz (*Une grande divergence. La Chine, l'Europe et la construction de l'économie mondiale*, Albin Michel, Paris, 2010), qui montrent que l'industrialisation fut d'abord un phénomène clairement britannique.

religieuse particulière auraient pu également jouer un rôle important dans ces possibles attermolements français¹⁹). Ce « retard » pourrait ainsi expliquer que la France ne soit pas mentionnée parmi les pionniers.

Il est également possible que le cadre national et linguistique ait joué un rôle important pour limiter la diffusion des idées, en France comme ailleurs : Florence Faucher, dans ce dossier, comparant les membres des Verts français et ceux du Green Party britannique, note à ce sujet que Dumont, Gorz ou Moscovici, qui sont souvent cités comme inspiration par les écologistes de l'Hexagone, « n'ont guère traversé la Manche » (et *vice versa*, des environmentalistes très lus outre-Manche, comme Fritz Schumacher, étant peu connus en France)²⁰. Or, comme la majorité des études consacrées à l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement ou à l'histoire de la pensée écologique ont été écrites, jusqu'à très récemment, par des anglophones, ces derniers n'ont peut-être pas assez apprécié à leur juste valeur l'originalité des penseurs francophones.

Ceci a aussi pu être renforcé par le fait que plusieurs des organisations ou mouvements les plus médiatiques et les plus influents des dernières décennies, depuis le début des années 1970 au moins, ont essaimé depuis le monde anglo-saxon. Greenpeace ou Les Amis de la Terre (et le WWF, dans une moindre mesure) ont été importés d'Amérique du Nord ou de Grande-Bretagne et sont restés étroitement dépendants des cadres et des systèmes de référence des pays dans lesquels ils sont nés, renforçant ainsi le rayonnement des œuvres américaines ou britanniques au détriment des penseurs locaux. Il faudrait toutefois nuancer quelque peu cette hypothèse, comme le fait R. Guha, en soulignant qu'il y a eu de nombreux échanges intellectuels, y compris entre les pays riches du Nord et ceux du Sud, qui font qu'il est parfois vain de vouloir identifier l'origine de certaines idées. Gandhi fut ainsi, on le sait, fortement influencé par l'un des pionniers de l'écologie, Henry David Thoreau (dont le grand-père était d'ailleurs Français), et en particulier par son essai *La désobéissance civile*, publié en 1849. Il retourna les idées (enrichies de bien d'autres) en devenant le modèle de nombreux activistes dans la seconde moitié du xx^e siècle. Ce n'est peut-être pas par hasard si les intellectuels présentés dans ce numéro furent aussi souvent des étrangers ou des passeurs de frontières : Moscovici et Gorz étaient des Français d'adoption ; Jouvenel a beaucoup vécu dans les pays anglo-saxons après la guerre ; les deux parents d'Ellul étaient nés à l'étranger ; Rougemont et Hainard étaient Suisses, le premier ayant vécu de nombreuses années en France.

19. M. Stoll, « Les influences religieuses sur le mouvement écologiste français », in C.-F. Mathis et J.-F. Mouhot (dir.), *Une protection de la nature et de l'environnement à la française ? (xix^e-xx^e siècles)*, Champ Vallon, Seyssel, à paraître en 2012.

20. Cette relative imperméabilité des frontières n'est pas unique à la France. J. Radkau remarque ainsi que Rachel Carson est peu connue en Allemagne, même parmi les écologistes et féministes patentés (*Nature and Power: A Global History of the Environment*, Cambridge Univ. Press, Cambridge, 2008 [2000], p. xv).

Mais les barrières nationales ou linguistiques ne peuvent pas tout expliquer : comment comprendre, sinon, que tant d'autres penseurs français dans tant d'autres domaines aient pu aisément pénétrer les universités américaines : il suffit de penser à l'influence – en prenant l'exemple que nous connaissons le mieux, celui de l'histoire – de l'École des annales (Bloch, Febvre, Braudel...) ou, plus récemment, de Michel Foucault, pour comprendre que la thèse de l'impérialisme culturel est difficile à tenir. On pourrait d'ailleurs à ce sujet noter que Jacques Ellul fut sans doute longtemps plus connu et reconnu aux États-Unis qu'en France. Bertrand de Jouvenel confirma également l'adage « nul n'est prophète en son pays », puisque l'inventeur de l'expression « écologie politique » fut, comme le note Olivier Dard dans ce dossier, « peu lu et commenté en France » et que ce furent « la Grande-Bretagne et les États-Unis qui le consac[r]èrent comme un penseur politique de renom, lui permettant d'entamer une nouvelle carrière et de rencontrer une seconde reconnaissance ». Il faut dire encore, comme le remarque Frédéric Rognon, que les choix de Charbonneau et Ellul par exemple, ne facilitent peut-être pas la diffusion de leurs idées : tous deux choisissent en effet d'exercer en province plutôt qu'à Paris, où leurs écrits auraient sans doute eu un plus large écho. Il n'en reste pas moins vrai que le problème de la langue est réel : René Dubos, un agronome et écologue français expatrié aux États-Unis et l'auteur d'un best-seller ayant contribué à la prise de conscience écologique, *So Human an Animal* (publié en 1973, Prix Pulitzer), est beaucoup plus souvent cité par les historiens américains que d'autres ouvrages de francophones²¹.

Une autre hypothèse pourrait expliquer l'influence restreinte des penseurs français de la protection de la nature et de l'environnement : le fait que leur pensée ne se soit pas traduite, ou rarement, en actions, ou n'a pas été le déclencheur de mouvements – peut-être parce que, précisément, leur culture française leur fait favoriser un rôle de théoriciens plutôt que d'hommes d'action ou de vulgarisateurs ? Ces penseurs peinent à trouver un large écho en France ou à transformer leurs théories en actions : alors qu'au début des années 1970 le mouvement environnemental aux États-Unis connaît une grande vigueur (près de vingt millions d'Américains manifestent pour le premier Jour de la Terre en 1970), en France les associations écologistes peinent à se structurer et restent largement marginales. Les 3 000 associations membres de France Nature Environnement ne totalisent que 850 000 adhérents, moins que la Royal Society for the Protection of Birds (plus d'un million d'adhérents à elle seule) ou le National Trust (plus de trois millions) en Grande-Bretagne. Pour donner un autre ordre de grandeur, le secteur de la protection de la nature et de l'environnement employait au Royaume-Uni un total de 18 000 personnes en 1995

21. Un autre Français expatrié aux États-Unis est souvent cité dans les histoires de l'environnementalisme : Jean-Jacques Audubon, né en 1785 dans la colonie de Saint-Domingue (aujourd'hui Haïti), devint un ornithologue et un naturaliste célèbre au début du xix^e siècle aux États-Unis, et a donné son nom à l'une des associations protectrices des oiseaux parmi les plus anciennes et les plus respectées des associations de protection de la nature et de l'environnement aux États-Unis.

et l'équivalent de 44 000 bénévoles à temps complet. En France, les salariés du secteur étaient à la même époque seulement au nombre de 9 000²².

Pourquoi une si faible mobilisation en France ? À cause d'une moindre médiatisation des questions environnementales, due à la faible propension des scientifiques à communiquer avec les médias ? Michael Bess mentionne ainsi le cas de Roger Heim, directeur du Muséum national d'histoire naturelle, qui publie en 1952 « un livre pionnier, éloquent et très documenté, intitulé *Destruction et protection de la nature*, où il dessinait les contours de la crise environnementale naissante [...]. Mais il ne fut lu que par ses confrères scientifiques, et son appel à une action gouvernementale forte ne fut pas entendu. Heim, comme d'autres scientifiques à son époque, aurait jugé inconvenant d'organiser une conférence de presse et de rendre publiques, par ce moyen spectaculaire, ses découvertes. Dans les années 1950, cela lui aurait valu la réputation, parmi ses collègues, d'un individu avide de publicité²³ ». Par contraste, *Silent Spring* de Rachel Carson – œuvre d'une scientifique sérieuse et reconnue, mais moins « établie » que Heim – est avant tout un ouvrage engagé visant à alerter le grand public des dangers que la modernité fait courir à l'environnement, en particulier l'industrie chimique. Au risque de faire de l'histoire-fiction, on peut se demander si Heim n'aurait pu devenir ce que Rachel Carson est devenue dix ans plus tard, s'il avait osé, pour paraphraser Marc Bloch, aller jusqu'au bout de sa démarche visant à « être un bon citoyen au lieu de se contenter de n'être qu'un bon scientifique²⁴ ». On pourrait d'ailleurs noter, paradoxalement, que si de plus en plus de scientifiques semblent accepter « d'être la voix qui crie » dans la lutte contre le changement climatique (voir par exemple James Hansen ou Stephen Schneider aux États-Unis), nombre d'historiens de l'environnement semblent effectuer de nos jours le cheminement inverse, vers une histoire moins « engagée²⁵ ». Toutefois, quand bien même Heim aurait-il convoqué une conférence de presse, il aurait été peu probable que son propos ait eu beaucoup d'écho : son livre est paru trop tôt après la guerre pour que les consciences

22. M. Hilton, J.-F. Mouhot et J. McKay, « Les ONG et les mouvements de protection de l'environnement au Royaume-Uni : une autre manière de faire de la politique », *Histoire & Sociétés*, n° 27, 2009, p. 58-89 ; R. J. Dalton, *The Green Rainbow: Environmental Groups in Western Europe*, Yale Univ. Press, New Haven, 1994, p. 91 ; M. Bess, *op. cit.* p. 20, note 3, fait une erreur d'interprétation sur la taille respective des associations françaises et britanniques. Les chiffres de 850 000 adhérents à France Nature Environnement proviennent de *La Lettre du Hérisson*, n° 242, été 2011, p. 3.

23. M. Bess, *op. cit.* p. 98. Bess s'appuie, pour les deux dernières phrases de cet extrait, sur R. Goodell, *The Visible Scientists*, Little Brown, Boston, 1975, p. 39-40.

24. Marc Bloch se reproche au lendemain de la défaite de 1940 de ne pas avoir alerté l'opinion de ce que son intuition d'historien lui faisait pressentir au sujet du péril nazi et de la torpeur française : « Nous avons craint le heurt de la foule, les sarcasmes de nos amis, l'incompréhensif mépris de nos maîtres. Nous n'avons pas osé être, sur la place publique, la voix qui crie, d'abord dans le désert, mais du moins, quel que soit le succès final, peut toujours se rendre la justice d'avoir crié sa foi [...]. Nous avons préféré nous confiner dans la craintive quiétude de nos ateliers. Nous avons, pour la plupart, le droit de dire que nous fûmes de bons ouvriers. Avons-nous toujours été d'assez bons citoyens ? » (M. Bloch, *L'étrange défaite*, 1946, p. 189 de l'édition originale, <classiques.uqac.ca/classiques/bloch_marc/etrange_defaite/bloch_defaite.pdf>).

25. F. Locher et G. Quéné « L'histoire environnementale : origines, enjeux et perspectives d'un nouveau chantier », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, vol. 56, n° 4, 2009, p. 7-38.

puissent l'écouter, au plus fort de la fièvre de la reconstruction et alors que tous les efforts étaient tendus vers plus de développement. Onze ans plus tard, d'ailleurs, Heim n'hésitera pas à signer la préface de *Printemps silencieux* lorsque l'ouvrage de Rachel Carson sera traduit en français²⁶.

Penser l'écologie politique en France

De quelque manière que l'on puisse expliquer ce supposé «retard» français, nous avons voulu réexaminer dans ce numéro les spécificités hexagonales en matière de protection de la nature et de l'environnement. Plus précisément, comment a-t-on «pensé l'écologie politique en France au xx^e siècle»? Les auteurs des différents articles réunis dans ce dossier ont choisi de répondre de deux manières différentes et complémentaires : soit à travers la présentation d'un penseur, en analysant sa pensée et sa portée ; soit à travers l'examen de mouvements politiques ou sociaux.

Jean Jacob présente tout d'abord trois intellectuels méconnus en dehors de la France, manière pour ce politiste de réagir au manque de visibilité de ces penseurs. Il affirme explicitement que ces auteurs n'ont rien à envier sur le plan de l'originalité ou des idées à leurs homologues anglo-saxons communément cités. Sont ainsi présentés successivement Robert Hainard, artiste, naturaliste et philosophe suisse, qui a fortement influencé une certaine frange du mouvement écologiste français (Solange Fernex, Philippe Lebreton ou Antoine Waechter) ; Serge Moscovici, psychologue, philosophe et sociologue longtemps rattaché à l'École des hautes études en sciences sociales et qui a exercé une influence notable sur Brice Lalonde ou sur le mouvement des Amis de la Terre dans lequel il s'est d'ailleurs engagé ; et enfin Bernard Charbonneau, qui, avec Jacques Ellul, exerce une influence marquée sur des figures importantes de l'écologisme de la fin du xx^e et du début du xxi^e siècle, comme José Bové, Noël Mamère ou sur le mouvement dans le sillage de *La Décroissance*.

Les chapitres suivant confirment implicitement, avec des nuances, le diagnostic de Jean Jacob, en retraçant le parcours d'importants penseurs de l'écologie en France, dont l'originalité est chaque fois soulignée. Olivier Dard, auteur d'une récente biographie de Bertrand de Jouvenel²⁷, rappelle ainsi le rôle de l'inventeur de l'expression «écologie politique» et l'un des précurseurs de la notion de «développement durable» (même si le terme lui-même lui est postérieur). Olivier Dard s'attarde d'ailleurs lui aussi sur le fait que le nom de ce critique de la croissance sans frein, ayant un pied en dedans et un autre en dehors du milieu écologique, soit «absent des principales histoires anglo-saxonnes de l'écologie politique» (en fait, pas seulement anglo-saxonnes, puisque Jouvenel n'est mentionné par exemple ni par Pascal Acot ni par Jean-Paul

26. Roger Heim a aussi joué un rôle très important dans la création de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). La conférence ayant fondé l'UICN s'est tenue non sans raison à Fontainebleau (en 1948) et les premiers directeurs de l'organisation ont été Suisses et Français.

27. O. Dard, *Bertrand de Jouvenel*, Perrin, Paris, 2008.

Deléage²⁸). Et il s'interroge également sur les raisons de l'influence limitée de Jouvenel, déjà remarquée par Jean Jacob dans son *Histoire de l'écologie politique*²⁹. Dans son cas, l'une des raisons pour laquelle il n'est pas entré dans le « panthéon des écologistes » est sans doute qu'il est resté marginal et en retrait par rapport à la nouvelle vague environnementaliste qui naît dans les années 1960, et qu'il ne participe pas aux débats qui agitent alors les milieux écologistes (dont il connaît mal les écrits). Reste que le biographe de Jouvenel note également les multiples influences anglo-saxonnes du journaliste, en particulier celles d'économistes.

D'autres influences semblent avoir joué un rôle plus important encore sur plusieurs intellectuels présentés dans ce numéro. C'est d'abord le cas du judaïsme : Bertrand de Jouvenel, Serge Moscovici ou André Gorz étaient d'origine juive. Mais le protestantisme semble avoir exercé une forte influence sur de nombreux autres penseurs, comme le souligne Nicolas Stenger dans son étude consacrée à Denis de Rougemont, fils d'un pasteur protestant, pour qui la crise écologique était « une crise spirituelle avant tout » (Frédéric Rognon rappelle également la foi de Jacques Ellul et son rôle dans l'Église réformée, tout comme l'influence du protestantisme sur Bernard Charbonneau à travers le scoutisme unioniste ; et Robert Hainard, présenté par Jean Jacob, était aussi protestant³⁰). Denis de Rougemont, imprégné de protestantisme, se voyait ainsi comme un « prophète », « c'est-à-dire celui qui "sent l'époque" (bien mieux que le ludion) dans la mesure où il la refuse (bien plus radicalement que le contestataire), mais s'il la juge et la refuse, c'est au nom d'une vision meilleure qu'il annonce, illustre, anticipe ». L'auteur de *L'avenir est notre affaire*, partisan du fédéralisme européen, a d'ailleurs également été marqué par le personnalisme (comme Ellul, Charbonneau et, dans une moindre mesure peut-être, Jouvenel)³¹. L'un des mérites de Nicolas Stenger est de montrer le rôle de précurseur de Rougemont, qui critique le fordisme dès 1928 (dans un article dans la revue protestante *Foi et Vie*). Le tournant décisif, pour Rougemont, sera cependant son implication dans les travaux du Club de Rome à la fin des années 1970. Dès avant la publication de *The Limits to Growth*, il œuvre à faire connaître les travaux de Jay Forrester, professeur au MIT de Boston et l'un des inspirateurs de ce rapport de 1972. Cela ne l'empêche pas de critiquer certains des aspects quantitatifs de *Halte à la croissance ?* (la définition de la « qualité de la vie » par les chercheurs du MIT lui paraît trop restrictive) lui qui s'intéresse à la « pénurie du sens de la vie ».

28. P. Acot, *Histoire de l'écologie*, PUF, Paris, 1988 ; J.-P. Deléage, *Histoire de l'écologie. Une science de l'homme et de la nature*, La Découverte, Paris, 1991. Voir I. Rens, « Bertrand de Jouvenel (1903-1987), pionnier méconnu de l'écologie politique », in I. Rens (dir.), *Le droit international face à l'éthique et à la politique de l'environnement*, Georg, Genève, 1996.

29. J. Jacob *Histoire de l'écologie politique*, Albin Michel, Paris, 1999.

30. Sur l'influence du protestantisme sur la pensée environnementale française, voir M. Stoll, *op. cit.*

31. L'influence du protestantisme sur le personnalisme n'est pas négligeable : le mot « personnalisme » a d'ailleurs été créé par un pasteur protestant.

La perte de sens dans la société technologique ne préoccupe pas que Denis de Rougemont. Elle inquiète aussi Jacques Ellul et Bernard Charbonneau. Il faut dire que les trois hommes – fortement marqués par le personnalisme et le protestantisme – se connaissent et ont collaboré à plusieurs reprises (notamment au sein de l'association pionnière Ecoropa³²). Mais l'originalité et la précocité de la pensée d'Ellul et de Charbonneau – sur la critique de la technique, par exemple, ou dans la défense du littoral gascon contre le bétonnage – sont bien mises en avant par Frédéric Rognon qui souligne la profonde amitié des deux hommes, unis depuis les bancs du lycée. C'est à juste titre qu'ils sont souvent considérés, depuis peu, comme les précurseurs du mouvement de la décroissance et du mouvement écologique moderne (même s'ils en furent en même temps les premiers critiques). Frédéric Rognon cherche les raisons de leur longue méconnaissance en France, y compris dans les milieux écologiques, dans leur provincialisme, mais aussi ailleurs. Le fait qu'ils n'étaient pas marxistes à une époque où la quasi-totalité de l'intelligentsia française l'était, fournit ainsi une autre clé d'explication pour cette marginalité. Par ailleurs, la multidisciplinarité de Jacques Ellul – tout à la fois historien, théologien et sociologue – ne sied guère à l'Université française, pas davantage que la confession de sa foi chrétienne, sa critique de la technique au moment des Trente Glorieuses ou son rejet du politique au moment du « tout est politique » (Jacques Ellul soulignait l'autonomie de la technique et l'impuissance des hommes à influencer sur l'évolution de cette dernière).

Le portrait d'un autre virulent critique de la technique, André Gorz, est dressé par Françoise Gollain dans le dernier article « biographique » du dossier. Cette sociologue, auteur en 1999 d'une thèse d'inspiration gorzienne, publiée en 2000³³, s'attache à montrer toute la complexité de la pensée de celui qu'elle considère comme « l'un des plus fins théoriciens français de l'écologie ; d'une écologie *politique* parce qu'enracinée dans un marxisme humaniste et antiproductiviste dont se réclament aujourd'hui nombre de penseurs et théoriciens, étrangers comme hexagonaux ». Gorz lui-même avait été, bien sûr, influencé par de nombreux penseurs d'horizons variés : Sartre, Adorno, Marcuse ou Illich, et bien d'autres. Mais c'est surtout Marx qui a eu sur l'auteur d'*Écologie et politique* l'influence la plus marquée. Pour Gorz, c'est « la maximisation des flux dictée par la logique du profit qui provoque la crise écologique ». Il est d'ailleurs intéressant de noter qu'il oppose radicalement à ce sujet l'« environnementalisme » – voulant s'accommoder du capitalisme en en limitant simplement les excès – de l'« écologisme », qui ne peut être qu'anticapitaliste, et « conteste les raisons pour lesquelles un certain nombre de techniques, de productions et de consommations, ont été développées en premier lieu. Ces raisons sont contenues dans la logique de l'accumulation capitaliste ». Alexis

32. Voir au sujet de cette association la contribution de Nicolas Stenger dans ce dossier.

33. F. Gollain, *Une critique du travail, entre écologie et socialisme. Suivi d'un entretien avec André Gorz*, La Découverte, Paris, 2000.

Vrignon, dans un autre article de ce dossier, reviendra sur cette distinction entre écologistes et environnementalistes pour la nuancer.

Les auteurs présentés dans ce numéro ne sont bien sûr qu'un petit nombre parmi ceux qui auraient pu être évoqués. On pourrait en ajouter bien d'autres, évoqués par exemple dans *l'Histoire de l'écologie politique* de Jean Jacob. Contre une approche historique qui a tendance parfois à oublier l'individu dans la masse, à le noyer dans les courants du temps long, il nous a paru important de redonner place, dans cette histoire des pensées politiques de la protection de la nature et de l'environnement, à ces auteurs et personnalités souvent remarquables qui les ont élaborées. Il faudrait creuser toutefois la question de l'antériorité et des influences de ces penseurs vis-à-vis de leurs confrères d'outre-Atlantique. En l'absence d'éléments comparatifs, il reste parfois difficile de situer leur originalité véritable (par exemple, le géographe Élisée Reclus contribua à diffuser *Man and Nature* de George Perkins Marsh, et Denis de Rougemont, on l'a vu, a aidé à propager les travaux des chercheurs américains à l'origine de *Limits to Growth*). Mais il ne s'agit pas pour autant, bien entendu, d'oublier la traduction concrète de certaines pensées dans l'action des associations ou des partis politiques, ce dont traite le deuxième ensemble de contributions de ce numéro, qui abandonnent l'approche biographique, pour se consacrer à l'étude des tendances et des mouvements sociaux.

Philippe Buton, s'appuyant sur d'importantes recherches de première main dans les publications de l'extrême gauche française (groupes ou groupuscules « gauchistes », trotskystes, maoïstes, anarchistes), montre ainsi que ces derniers ont entièrement ignoré les questions environnementales et l'écologie politique au moins jusqu'en 1968 (et y compris pendant les événements de Mai 1968, durant lesquels ces questions ont également été ignorées, à l'exception éventuelle de quelques slogans comme « Sous les pavés, la plage » pouvant faire l'objet de diverses interprétations)³⁴. La seule exception à ce tableau est le Parti socialiste unifié (PSU), qui évoque à de nombreuses reprises des questions écologiques. Mais Philippe Buton lui-même estime qu'au bout du compte, le PSU ne peut pas vraiment être classé parmi les partis d'extrême gauche – le parti étant issu avant tout de la social-démocratie. Ces questions écologiques ont été négligées pour des raisons principalement idéologiques, à savoir une foi inébranlable dans la nécessité de la croissance et du progrès, mais aussi à cause des origines sociales résolument non prolétariennes des promoteurs de l'écologie politique en France, qui rendent le message d'autant moins audible. Certes, ce « retard » dans la prise de conscience écologique des partis d'extrême gauche est relatif : rappelons bien sûr que Les Verts n'existent en tant que mouvement que depuis, au mieux, la candidature de René Dumont à la présidentielle de 1974 (et en tant que parti, pas avant 1984) ; que la prise de conscience écologique « moderne »,

34. On pourrait se demander dans quelle mesure cet aveuglement de l'extrême gauche, couplé à son poids dans le paysage universitaire français des années 1960-1970 – et au-delà – a pu jouer un rôle dans le retard au démarrage de l'histoire environnementale dans l'Hexagone ; la gauche à cette époque ne regarde pas vraiment vers l'ouest pour ses idées...

avant 1968, n'en est qu'à ses tout premiers frémissements ; que *La Gueule Ouverte* et *Le Sauvage*, premières revues consacrées à l'écologie politique en France, ne commencent respectivement à paraître qu'en 1972 et 1973 ; que le premier ministère de l'Environnement en France, celui de Robert Poujade, ne sera créé qu'en 1971. En ce sens, l'impensé écologique de l'extrême gauche que souligne Philippe Buton n'est sans doute pas exceptionnel à l'intérieur de la classe politique française, ni même par rapport aux partis politiques d'autres pays dans le reste du monde (l'exception étant éventuellement toujours celle des États-Unis, où Kennedy par exemple soutient Rachel Carson dès 1963, après avoir lu son livre). D'autres études ultérieures, que nous appelons de nos vœux, montreraient sans doute l'impensé du reste de l'échiquier politique sur cette question, au moins jusqu'à la création du ministère de l'Environnement en 1971 (mais on sait à quel point ce ministère, mis sur pied avec des moyens dérisoires, fut longtemps le « ministère de l'impossible³⁵ »).

Florence Faucher se livre quant à elle à une comparaison originale, réalisée en particulier par le biais d'interviews, entre les membres des Verts en France et ceux qui militent au sein du Green Party en Grande-Bretagne. Si, on l'a vu, Florence Faucher note les sources intellectuelles différentes et relativement imperméables des deux mouvements, l'examen du contraste entre Les Verts et le Green Party lui permet de noter, en « creux », les spécificités françaises. Ainsi le rôle de la spiritualité en Grande-Bretagne (« les Britanniques se montrent plus disposés à évoquer la dimension spirituelle de leur connexion à la nature », note-t-elle) contraste-t-il nettement avec le laïcisme « frileux » en France (pour les militants, en tout cas, ce qui paraît assez paradoxal au vu de l'importance des convictions religieuses de plusieurs penseurs du mouvement). Elle relève aussi l'attitude des militants verts français, absente en Grande-Bretagne, consistant à éviter de se déclarer végétariens et végétaliens pour ne pas passer pour des extrémistes. D'autres différences existent aussi dans l'acceptation ou non du fait d'être un parti politique : au Royaume-Uni, les partis sont nettement plus légitimes qu'en France, où les écologistes hésitent pendant longtemps à se constituer en parti ; ou dans les alliances électorales, acceptées plus facilement par Les Verts en France (comme l'accord Les Verts-PS de novembre 2011 l'a encore montré très récemment) qu'en Angleterre, où le Green Party refuse systématiquement toute alliance. Bref, des organisations internes fortement influencées par les traditions « nationales », mais qu'une comparaison bien menée permet de mettre en relief.

Enfin, Alexis Vrignon, qui termine actuellement l'une des premières thèses sur l'histoire du mouvement environnemental dans les années 1970, met bien en lumière les dilemmes des écologistes au moment où ce nouveau mouvement s'implante en France : « Définir l'écologisme comme une alternative globale et politique sans pour autant délaissier la protection de la nature et de

35. R. Poujade, *Le ministère de l'impossible*, Calmann-Lévy, Paris, 1975. Voir aussi son interview récente dans « La fabrique de l'histoire » *France Culture*, 28 mars 2011, <www.franceculture.fr/emission-la-fabrique-de-l-histoire-histoire-de-l-environnement-14-2011-03-28.html>.

l'environnement, telle semble l'équation que les écologistes doivent résoudre dans les années 1970.» On discerne habituellement deux mouvances au sein du mouvement vert au cours des années 1970 : les «environnementalistes», modérés, raisonnables, sur qui on peut compter pour ne pas scandaliser l'auditoire au cours des réunions, mais qui sont soupçonnés d'être des «vendus» par leurs collègues plus radicaux, et ceux que l'on appelle les «écologistes». L'écologiste, par opposition, est celui «qui s'illustrera par son goût de l'indépendance, sa recherche du rapport de forces, sa hantise de la récupération par le pouvoir qui remettrait en cause son combat et sa propre liberté». Toutefois, selon Alexis Vrignon, cette distinction est artificielle, elle occulte plus qu'elle ne révèle : la plupart des sympathisants naviguent entre ces deux tendances (même si les clivages existent bien) et les écologistes s'occupent plus de nature et d'environnement que l'on ne pourrait le croire (ils ne font pas que s'occuper de faire la révolution). Vrignon analyse en particulier les publications de groupes locaux des Amis de la Terre et montre le contraste qui peut exister entre les pratiques d'associations à cette échelle (attachées à la défense de l'environnement régional) et les discours des personnes les plus en vue du mouvement environnemental, qui mettent parfois davantage l'accent sur des problèmes sociaux. Ainsi, les mouvements écologistes «participent au champ politique tout en aspirant à en subvertir les règles, ils appartiennent aussi à l'espace des mouvements sociaux et estiment avoir vocation à transformer la société». Le résultat est un compromis que personne, peut-être, n'a souhaité, mais qui est bien là. Celui d'une France vert clair, bien décrite par Michael Bess, qui a embrassé la société industrielle mais en cherchant en même temps à préserver – pour autant que cela ne lui coûtait pas trop – son environnement. Cela n'est néanmoins pas une spécificité française : on pourrait dire la même chose de la plupart des sociétés occidentales³⁶.

Plus généralement, c'est à une réflexion nouvelle sur le fonctionnement de nos institutions politiques qu'invitent les interrogations écologiques actuelles. C'est en un sens ce que proposent, également dans ce numéro, dans la rubrique Variations, Raphaël Mathevet, John Thompson et Marie Bonnin, avec leur concept de solidarité écologique qui dépasse le simple cadre de la protection de la nature pour offrir un «nouveau contrat» entre les sociétés humaines et leur environnement. Peut-on aller même plus loin et, pour sortir du dilemme entre écologie et politique, faut-il, à l'instar de ce que suggèrent Dominique Bourg et Kerry Whiteside, repenser les modalités de fonctionnement de la démocratie représentative ? Celle-ci, selon ces auteurs, serait en effet inapte à répondre aux problèmes écologiques contemporains qui, spatialement étendus au-delà des frontières, invisibles, irréversibles, imprévisibles, échapperaient à sa loi. D'où leurs suggestions de refondre le Sénat, de donner plus de voix

36. M. Bess, *op. cit.* ; si la France a été qualifiée de «vert clair», les États-Unis ont été qualifiés de vert pâle (la nuance est ténue) ; voir E. C. Sowards, «A Pale Green Nation, review of H. K. Rothman, *The Greening of a Nation? Environmentalism in the United States Since 1945*», *H-Environment, H-Net Reviews*, décembre, 1998, <www.h-net.org/reviews/showrev.php?id=2606>.

aux organisations non gouvernementales environnementales dans la décision politique ou d'inclure de nouveaux objectifs environnementaux dans la Constitution³⁷. Les débats sont loin d'être clos...

JEAN-FRANÇOIS MOUHOT est historien de l'environnement, chargé de recherches à l'université de Georgetown, auteur *Des esclaves énergétiques. Réflexions sur le changement climatique* (Champ Vallon, 2011). Il prépare actuellement un ouvrage sur l'histoire environnementale d'Haïti (1492-présent). CHARLES-FRANÇOIS MATHIS est historien de l'environnement, professeur agrégé à l'université Paris-Sorbonne, auteur de *In Nature We Trust. Les paysages anglais à l'ère industrielle* (PUPS, 2010). Il prépare actuellement, en collaboration avec Émilie-Anne Pépy, un ouvrage sur les espaces verts dans les villes françaises depuis la période moderne.

37. D. Bourg et K. Whiteside, *Vers une démocratie écologique*, Paris, Seuil, 2010 ; voir aussi le débat autour de cet ouvrage lors du colloque *Une protection de la nature et de l'environnement à la française ?*, *op. cit.*, <video.rap.prd.fr/paris4/ahpne/22_table_ronde.mov>.

